



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION

Le Mouvement de la Paix réaffirme son soutien au mouvement social de défense des retraites et appelle à participer aux rassemblements du 5 juin 2026

Le 13 janvier 2020 le Mouvement de la paix déclarait : « les 70 à 100 milliards que le gouvernement veut dépenser dans les 10 prochaines années pour la construction de nouvelles armes atomiques pourraient être utilement affectés aux investissements sociaux », « La justice sociale est un facteur de paix universelle et durable » (OIT)

Alors que le gouvernement justifie sa réforme des retraites par l'insuffisance de moyens financiers disponibles, le Mouvement de la Paix, au-delà des propositions de financement formulées par les syndicats qui animent les mobilisations en cours, souligne une fois de plus que le gouvernement gaspille des dizaines de milliards d'euros au profit du lobby militaro-industriel français et prive ainsi les budgets sociaux de ressources financières importantes en engageant par exemple un programme pluriannuel de construction de nouvelles armes atomiques dont le coût global est évalué sur 10-15 ans entre 70 et 100 milliards d'Euros (Loi de programmation et livre blanc de la défense et revue stratégique) alors que la France s'est engagée dans le cadre de l'article 6 du TNP à éliminer ces armes dangereuses, illégales, couteuses, inutiles militairement et moralement injustifiables.

Sur ces arguments, le Mouvement de la Paix confirme son soutien au mouvement social de défense des retraites déjà exprimé dans sa déclaration en date du 29 novembre 2019 (voir note 1- infra) et souligne que la convention constitutive de l'Organisation internationale du Travail stipule « qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».

L'heure n'est pas à la remise en cause des avancées sociales conquises en France mais à leur préservation et à leur extension. » (Fin de citation)

Le Mouvement de la paix confirme ses positionnements antérieurs exprimés dans sa déclaration du 13 janvier 2020 ci-avant ou celle du 29 novembre 2019 (voir note 1).

Les augmentations des budgets militaires en cours au plan mondial et les projets de doublement des budgets militaires défendus par le gouvernement en France mais aussi au plan européen, attestent de la validité de nos positionnements antérieurs. La croissance démesurée des budgets militaires constitue une vraie bombe antisociale pour reprendre une expression que développent plusieurs analystes de la situation en France et dans le monde.

Les luttes pour la paix, pour un cessez-le-feu dans tous les conflits, pour la recherche de solutions politiques aux conflits et la lutte pour les droits sociaux, sont intimement liés et participent au même combat de l'humanité pour le droit à la vie, au bonheur, au droit de vivre ensemble en paix dans un monde de justice, de solidarité et de fraternité. Les luttes pour le respect du droit international, de la Charte des Nations unies, pour le respect des objectifs de développement durable (ODD), appellent des changements sociaux profonds pour un autre monde, de justice et de paix possible et nécessaire.

Le Mouvement de la Paix, le 3 juin 2025

Note 1 : [Lien vers la déclaration du 29 novembre 2019](#)

[Lien vers la pétition pour la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires](#)